



**Union des Associations de Sauvegarde du  
PLATEAU de SACLAY**  
et des vallées limitrophes

Orsay, le 12 janvier 2013

**Lettre ouverte  
destinataires : voir annexe**

**Objet : aménagement de la RD 36 et circulations douces sur le plateau de Saclay**

L'UASPS, créée en 1988, regroupe l'ensemble des associations de l'environnement des communes du plateau de Saclay, dont l'objectif est la sauvegarde de l'environnement et du cadre de vie, ce qui comprend notamment les circulations douces sur ce territoire.

C'est ainsi que nous écrivions dans notre bulletin « La Voix du Plateau n°15 » :

*« Le plateau de Saclay, resté en grande partie un espace rural malgré sa proximité de Paris, est encore sillonné par de nombreux chemins ruraux. Ces chemins sont notamment répertoriés dans chaque commune dans l'« Etat de reconnaissance » dressé en application de la loi du 20 août 1881. Certains sont en outre inscrits actuellement dans divers itinéraires de randonnée ou encore au PDIPR (Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée) de l'Essonne et des Yvelines. Le plateau et ses vallées sont notamment traversés par le GR de Saint Jacques de Compostelle, le GRP du Hurepoix, le GRP de la Ceinture verte... Mais le plateau possède aussi un autre atout important. Il est sillonné par un réseau de rigoles, dont la destination première était l'alimentation des fontaines de Versailles. Ce réseau est en cours de réhabilitation, ce qui inclut la réalisation de chemins nécessaires pour son entretien. L'addition de ces deux réseaux fournit un maillage important de chemins qui permettent d'assurer la desserte de l'ensemble des bourgs et des centres d'activité. »*

Dans toutes ses interventions sur l'aménagement du plateau, notre Union a toujours considéré que ces chemins étaient un élément important favorisant à faible coût les communications entre les différents centres d'activité du plateau.

L'association ADER, membre de notre union, a réalisé une carte des voies de circulations douces existantes sur le plateau de Saclay, dont vous trouverez ci-joint une reproduction au format A4 ; une version PDF éditable dans un format supérieur est disponible en ligne sur le site de COLOS ([http://www.colos.info/images/doc/ADER\\_carte-chemins\\_plateau-de-Saclay.pdf](http://www.colos.info/images/doc/ADER_carte-chemins_plateau-de-Saclay.pdf)).

Le projet d'aménagement de la RD 36 soumis à enquête publique coupe un certain nombre de ces chemins et compromet la communication entre le nord et le sud plateau comme nous l'avons signalé dans nos avis lors des différentes enquêtes sur l'aménagement de cette route :

- L'enquête d'utilité publique sur le projet de requalification de la RD 36 en 2010, pour laquelle la **commission d'enquête** avait émis la réserve et la recommandation suivante, qui n'ont pas été suivies d'effet :

**réserve 5 :**

*« Que le Conseil Général présente l'essentiel des études de trafic qui ont conduit au projet proposé ; date des enquêtes O/D, trafic mesuré, logiciel utilisé et hypothèses faites pour élaborer les prévisions de trafic, conclusions sur la validité du choix de gabarit retenu. »*

**recommandation 4 :**

*« Que le Conseil Général expose plus en détail les raisons du choix de la solution retenue pour le tracé des circulations douces. »*

Et l'**Autorité Environnementale** souligne dans son avis qu' « une des priorités du Grenelle de l'Environnement, la préservation et la restauration des continuités écologiques » n'était pas respectée.

- L'enquête parcellaire de décembre 2012, dans laquelle nous avons repris nos remarques précédentes en précisant que :

*« .... Le projet prévoit certes de créer une piste cyclable et un chemin piétonnier le long de la voie routière, mais cela ne couvrira qu'une faible proportion des besoins. En revanche, comme nous l'avons signalé, le tracé de la RD 36 coupe certains chemins orientés nord-sud. C'est le cas notamment du chemin rural CR 28, qui mène de Vauhalla à Orsay en passant par la Martinière et qui figure sur de nombreuses cartes et itinéraires. Ce chemin devrait voir conforter sa vocation de liaison douce entre Igny et Vauhalla et notamment l'Université Paris XI d'Orsay et le futur campus Paris-Saclay. .... ».*

Les chemins de circulations douces devraient former une partie intégrante du maillage fin à créer pour les déplacements entre les différents lieux de vie et d'activité du plateau, facteur déterminant de la réussite du projet de campus Paris-Saclay. Déjà aujourd'hui, il existe une forte demande dans ce domaine.

S'inscrivant dans une perspective d'écomobilité, le développement des circulations douces permet d'induire un report modal, donc de réduire la pression sur les autres formes de déplacement. Or, comme en témoigne le cas précité des cheminements nord-sud coupés par la RD 36, ces différentes formes de circulation sont à présent traitées de façon autonome, sans tenir compte de leurs interférences.

Aussi demandons-nous que soit défini un projet global et cohérent de développement des cheminements sur le plateau de Saclay, englobant à la fois les routes – dont il est impératif de fluidifier le trafic aux points noirs actuels – et les chemins de circulations douces – dont on assurera la continuité –, sans oublier les voies de passage pour la faune : la « continuité écologique ».



Lionel Champetier

Président

Annexe :

- Liste des destinataires
- Carte des voies de circulations douces existantes du plateau de Saclay

Association agréée sur le plan régional au titre de la défense de l'environnement

Siège social : UASPS – 24 rue Christine – 91400 ORSAY

Tél/fax : 01 60 10 96 23 • courriel : [uasps@wanadoo.fr](mailto:uasps@wanadoo.fr) • site : [www.colos.info](http://www.colos.info)

## **Liste des destinataires**

### **Circulations douces sur le plateau de Saclay**

Monsieur le Préfet de l'Essonne  
Monsieur le Préfet des Yvelines

Pierre Veltz	président de l'EPPS
Jérôme Guedj Pascal Fournier Claire Robillard	président du Conseil général de l'Essonne VP du CG91, chargé des déplacements et des équipements publics VP du CG91, chargée du développement durable, conseillère générale du canton de Palaiseau, VP de la CAPS, chargée des circulations douces, maire de Palaiseau
Thomas Joly David Ros	conseiller général du canton de Bièvres conseiller général du canton d'Orsay, VP de la CAPS, maire d'Orsay
Michel Bournat	conseiller général du canton de Gif-sur-Yvette, maire de Gif-sur-Yvette
Alain Schmitz Jean-Marie Tetart Marie-Hélène Aubert	président du Conseil général des Yvelines VP du CG78, chargé des transports et des circulations douces conseillère générale du canton de Versailles-Sud, maire-adjoint de Jouy-en-Josas
David Bodet	président de la CAPS
François de Mazières Hervé Hocquard,	président de CAVGP conseiller régional, VP de la CAVGP, chargé des circulations douces, maire de Bièvres
Robert Cadalbert Michel Laugier	président de la CASQY président de la commission transports-déplacements, maire de Montigny
Vincent Delahaye Nathalie Kosciusko-Morizet	président de la CAEE VP de la CAEE, chargée des transports, maire de Longjumeau
Eric Lombard	président du SYB
Jean-François Vigier Gaëtan de Guillebon Françoise Ribière Christian Page Jacques Gimel Roger Martinache	maire de Bures-sur-Yvette maire de Saint-Aubin maire d'Igny maire de Saclay maire de Villiers-le-Bâcle maire de Vauhallan
Jacques Bellier Jean-Marc Le Rudulier Gilles Pancher Patrice Pannetier Patrick Confetti François Deligné Alexis Biette	maire de Jouy-en-Josas maire de Buc maire de Toussus-le-Noble maire de Châteaufort maire des Loges-en-Josas maire de Guyancourt maire de Voisins-le-Bretonneux